

LE JOURNAL **DU DÉPUTÉ**

[#6] OCT. 2012

Jean-Louis **TOURAINE**

Jean-Louis **TOURAINE**  
reçoit sur rendez-vous

Permanence parlementaire  
117, avenue de Saxe  
69003 LYON

Tél. : 04 37 45 49 49  
(de 9h30 à 12h et de 14h à 17h)  
Fax : 04 78 95 08 44

Mail : [jl.touraine@laposte.net](mailto:jl.touraine@laposte.net)  
[www.jeanlouistouraine.fr](http://www.jeanlouistouraine.fr)

**EDITO**

En juin dernier, vous m'avez renouvelé votre confiance, en m'accordant plus de 59% des suffrages dans la 3<sup>e</sup> circonscription du Rhône.

Sarah Peillon, ma suppléante, et moi-même, remercions très chaleureusement chacun et chacune d'entre vous. Votre participation à la campagne a été déterminante pour le succès.

Je garde à l'esprit l'ensemble des rencontres, des échanges et discussions que nous avons pu avoir au cours de cette campagne.

Je souhaite pouvoir prolonger ces échanges, comme nous l'avons fait dans le mandat précédent.

Tout d'abord en vous rendant compte de mon action via ce journal et mon site Internet ([www.jeanlouistouraine.fr](http://www.jeanlouistouraine.fr)).

Mais aussi en poursuivant le cycle de réunions publiques au cours desquelles nous pourrions échanger au sujet de l'actualité nationale et des grands dossiers sur lesquels je suis amené à me prononcer.

C'est dans cet esprit que je vous donne rendez-vous le 11 février prochain en mairie du 3<sup>e</sup> (voir ci-dessous).

Depuis juin dernier, j'ai repris mon travail à l'Assemblée nationale,

en tant que député de la majorité, et j'ai eu la chance de prendre un certain nombre de responsabilités (voir page 2). J'espère pouvoir contribuer, aux côtés de la majorité gouvernementale, au redressement de notre pays et à l'adoption de mesures d'une plus grande justice sociale, mais aussi d'une plus grande efficacité.

Nous avons conscience que la situation économique très difficile, le peu de marges de manœuvre au niveau financier, les conséquences parfois dramatiques des mesures de la majorité précédente, sont autant d'obstacles qu'il nous faut affronter, et que tout ne pourra pas se faire en quelques mois. Mais des premières mesures ont été prises et je sais que nous pourrions ensemble réussir le changement, attendu et nécessaire.

Je souhaite poursuivre avec vous notre chemin commun, au service des Lyonnais, des Français, de nos valeurs et de notre pays.

En début de mandature, les députés désignent leurs représentants dans les différentes instances, commissions et divers groupes de travail. Voici les principales responsabilités que j'ai prises pour ce mandat :

## COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES



© Assemblée nationale-2012

J'ai choisi de siéger au sein de la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale. J'en suis désormais le Secrétaire et assiste à ce titre aux réunions du bureau de la Commission.

## GROUPE D'ÉTUDES SUR LE SIDA

Je suis le Président du Groupes d'études de l'Assemblée nationale sur le SIDA.

## OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (OPECST)

J'ai choisi de renouveler mon engagement au sein de l'OPECST. Cet organisme est chargé de préparer les grandes orientations de la politique scientifique et technologique et d'informer le Parlement sur les conséquences et la portée de la politique et des projets gouvernementaux sur des sujets parfois techniques. Composé à moitié de députés et à moitié de sénateurs, assistés par des personnalités scientifiques, l'Office constitue une sorte d'intermédiaire entre le monde politique et le monde la recherche.

## REPRÉSENTANT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Assemblée nationale compte des représentants dans un certain nombre d'instances. Pour ma part, j'ai l'honneur de représenter mes pairs à l'Agence de la Biomédecine et au Conseil National d'Ethique.

## GROUPES D'AMITIÉ

Je suis Vice-président du groupe d'amitié France-Argentine.

## NOUVEAU SITE INTERNET

Ce n'est pas une nomination, mais il y a du nouveau : mon site Internet a fait peau neuve pour ce mandat.

Retrouvez toute mon actualité et contactez-moi sur [www.jeanlouistouraine.fr](http://www.jeanlouistouraine.fr)



## POINT DE VUE de

**SARAH PEILLON** Suppléante de Jean-Louis TOURAINE, Adjointe au Maire de Lyon 7<sup>e</sup>

## CAP SUR L'EMPLOI DES JEUNES !

**Ce n'est un secret pour personne : en cette période de crise, où le taux de chômage ne cesse de croître, les jeunes sont particulièrement touchés : 22% d'entre eux sont aujourd'hui en recherche d'emploi, et ce taux s'élève même à 45% chez les non-diplômés.**

Sans expérience, l'accès au premier emploi est devenu extrêmement difficile et le CDI fait figure d'exception. Or, nous savons qu'une première expérience peut être un tremplin pour les suivantes, et pour une insertion réussie dans le monde du travail. Réduire le chômage des jeunes tout en leur offrant une première expérience, voilà le double défi que s'est engagé à relever le Gouvernement

**L'objectif est de créer 100000 emplois d'avenir dès 2013.**

avec le dispositif des emplois d'avenir. Ce dernier a été voté au mois d'octobre et les premiers jeunes ont signé leur engagement dans les semaines qui ont suivi.

L'objectif est de créer 100000 emplois d'avenir dès 2013, pour arriver à 150 000 en 2014.

Les jeunes sans diplôme de 16 à 25 ans en seront les premiers bénéficiaires, en particulier dans les zones urbaines ou rurales les plus marquées par le chômage. 75% du montant brut de la rémunération du jeune sera pris en charge par l'Etat pendant une durée de 3 ans.

Ces emplois seront principalement créés par des employeurs du secteur non marchand dans des activités ayant une utilité sociale avérée et susceptibles d'offrir des perspectives



de recrutement (filiales vertes et numériques, secteurs du social et du médico-social, aide à la personne, animation et loisirs, tourisme...). Les emplois d'avenir ne sont bien sûr qu'une partie du dispositif en faveur de l'emploi, qui sera complété par les contrats de génération, permettant le maintien dans l'emploi d'un senior et l'embauche d'un jeune. Nous le savons, il n'existe pas de formule magique contre le chômage, mais en offrant aux jeunes la possibilité de faire leurs preuves, en leur permettant d'acquérir une véritable expérience professionnelle, nous les aidons à mettre toutes les chances de leur côté !



## LES PREMIERS MOIS DE LA MAJORITÉ : RÉPONDRE À L'URGENCE, PRÉPARER L'AVENIR

Six mois après l'élection de François Hollande, alors que le premier budget de la gauche va être adopté, je suis fier de voir que les premières mesures commencent à se concrétiser.



© Mathieu Delmeire / Solife Communication



Le décret sur **le départ à la retraite à 60 ans** pour ceux qui ont commencé à travailler à 18 ou 19 ans est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre. D'ores et déjà, 28 000 personnes ont reçu un avis favorable pour bénéficier immédiatement de cette mesure et 110 000 personnes devraient profiter en 2013.

De même, la loi sur **les emplois d'avenir** a été publiée le 1<sup>er</sup> novembre, les premières conventions ont été signées (voir page 2). L'objectif est la création de 100 000 emplois au cours de l'année 2013 pour les jeunes de 16 à 25 ans en grande difficulté.

La deuxième étape sera la loi sur **les contrats de génération**, sur laquelle les partenaires sociaux viennent de conclure un accord, afin que les 500 000 contrats programmés pour les quatre prochaines années soient effectifs.

Il ne faut pas oublier qu'en arrivant aux responsabilités, notre majorité a trouvé une situation des finances publiques catastrophique : un déficit de plus de 5 % du PIB et un niveau de la dette doublé pendant les 10 ans de gouvernements de droite, dette atteignant maintenant 1 700 milliards d'euros. Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne, ce budget réduit le déficit à 3 % du PIB en 2013. Cela

représente **un effort important de 30 milliards d'euros équitablement partagé**. L'Etat donne l'exemple avec une réduction de 10 milliards d'euros de ses dépenses, tout en épargnant les champs d'actions prioritaires : l'emploi, l'éducation, la sécurité et la justice. Un effort de 10 milliards d'euros est également demandé aux ménages, mais en reposant essentiellement sur les ménages aisés qui ont bénéficié de tous les cadeaux fiscaux depuis dix ans. Même équité concernant le prélèvement de 10 milliards sur les entreprises, qui concerne les multinationales afin d'accorder une fiscalité plus avantageuse aux petites et moyennes entreprises. De nombreux chantiers d'avenir ont été lancés depuis l'entrée en fonction du nouveau Gouvernement et tous sont guidés par la

même volonté de rénover profondément la pratique politique de notre pays, afin de **redonner toute sa place au dialogue et à la concertation**. Nous sommes convaincus que le rétablissement de la confiance est un des facteurs essentiels au redressement de notre pays.

Démonstration de la méthode voulue par le Gouvernement : pour la première fois, les représentants des médecins et l'Assurance maladie ont signé **un accord sur les dépassements d'honoraires**. Après dix années de dérive pendant lesquelles les dépassements d'honoraires avaient triplé, les dépassements abusifs vont enfin être sanctionnés, les médecins incités à réduire réellement leurs dépassements et surtout, davantage de Français auront l'assurance d'être soignés au tarif remboursable.

# 5 000

C'est le nombre de postes supplémentaires qui ont été créés dans l'Education nationale dès la rentrée 2012, dont 1 280 enseignants. Au total ce seront 60 000 postes qui seront créés en 5 ans.

### LA VÉRITÉ SUR LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES :



© fotofolia.com

C'était un engagement de campagne, la nouvelle majorité a rétabli la soumission des heures supplémentaires aux cotisations sociales et à l'impôt, comme pour toutes les heures travaillées. Nous avons ainsi mis fin à une aberration de 20 milliards d'euros, qui n'avait jamais été financée autrement

que par la dette, c'est-à-dire par les générations futures. Mais la véritable mesure pour le pouvoir d'achat liée aux heures supplémentaires, ce n'est pas la défiscalisation, c'est la majoration salariale : le principe selon lequel les salariés qui effectuent des heures supplémentaires touchent 25 % de salaire de plus. C'est cette majoration qui permet réellement d'accroître le revenu des salariés et leur pouvoir d'achat ; elle est bien sûr maintenue.

POUR ALLER PLUS LOIN

[www.jeanlouistouraine.fr](http://www.jeanlouistouraine.fr)



Avec 70 000 décès par an, le tabac est la première cause de mortalité évitable en France.



## Lutte contre le tabagisme : évaluation des politiques publiques

J'ai été nommé co-rapporteur d'une mission parlementaire d'évaluation et de contrôle de la politique de lutte contre le tabagisme.

Avec 70 000 décès par an, le tabac est la première cause de mortalité évitable en France, soit autant de morts que l'alcool, les accidents de la route, le SIDA, les suicides, les homicides et les drogues illicites réunis.

Outre le drame humain, le coût financier est également important. Le tabac coûterait chaque année 47 milliards d'euros à la société française, soit l'équivalent de 3% du produit intérieur brut.

Pour lutter contre ce fléau, nous savons que de nombreux leviers peuvent être activés : fiscalité et prix du tabac, réglementation de la consommation (publicité, consommation

dans les lieux publics, vente aux mineurs, modes de conditionnement), éducation à la santé, prévention et suivi sanitaire. Ce sont précisément ces leviers qu'il nous convient d'évaluer dans le cadre de cette mission.

Nous auditionnons actuellement de nombreux acteurs (des associations de lutte contre le tabagisme, mais aussi des industriels et commerçants du tabac par exemple), l'objectif étant de présenter au mois de janvier un rapport au Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC). Les travaux sont particulièrement concentrés sur l'évaluation de la politique de lutte contre le tabac en direction des jeunes.

Je souhaite poursuivre mes travaux en 2013 en travaillant sur d'autres chantiers en rapport avec la lutte contre le tabagisme comme la mise en place de paquets de cigarettes neutres, mais aussi la lutte renforcée contre la fraude et les trafics de produits issus du tabac.



**Le 3 octobre dernier, lors de la séance des Questions au Gouvernement, j'ai interrogé la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, Madame Marisol Touraine, sur l'avenir de l'Hôpital public. Voici le texte de ma question :**

*L'hôpital public est unique. Il soigne, il accueille tous les patients 24 heures sur 24, il prend en charge toutes les pathologies, y compris les plus difficiles. En plus de sa mission de soins, il assure la formation des étudiants et la recherche. Malheureusement, au cours de ces dernières années, les gouvernements de droite ont*

## QUESTION AU GOUVERNEMENT

*nié cette spécificité et imposé une logique d'entreprise privée, limité la démocratie sanitaire et freiné le progrès à l'hôpital. Plus graves encore ont été l'application aveugle de la T2A et surtout l'objectif idéologique de convergence tarifaire avec les cliniques. Les hôpitaux se sont endettés et, pour la première fois depuis 1945, ont largement diminué leurs effectifs de personnels soignants, y compris de médecins et d'infirmières, au détriment de la qualité et de la sécurité des soins. Les travaux indispensables de réhabilitation et de modernisation, promis il y a vingt ans, sont en panne. Certains chantiers sont à l'arrêt faute de trésorerie et d'accès au crédit. Les patients trouvent de plus en plus difficilement un accueil décent.*

*Je sais, Madame la Ministre, que vous envisagez heureusement un changement d'objectifs, un « pacte de confiance » et un retour de l'humanisme à l'hôpital. Au moment où le PLFSS 2013 est en cours d'examen, et malgré la difficile conjoncture financière dont nous héritons, que proposez-vous pour redonner espoir à tous ceux qui partagent les valeurs du service public hospitalier ? Vous avez évoqué, cet été, la possibilité de recourir à une partie des fonds du grand emprunt. Pourrions-nous ainsi construire l'hôpital du XXI<sup>e</sup> siècle en menant à terme les indispensables investissements immobiliers, les équipements de modernisation, tout en inversant le cours de la préjudiciable hémorragie de personnel ?*

RETROUVEZ MES QUESTIONS

AU GOUVERNEMENT

[www.jeanlouistouraine.fr](http://www.jeanlouistouraine.fr)